

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 23

Artikel: Le grand persécuté
Autor: Cunisset-Carnot
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EUX PARTOUT !

A l'ouverture de la session d'une assemblée législative un prédicateur a invoqué de cette manière la bénédiction de Dieu sur les journalistes :

« Et maintenant, Seigneur, bénis les reporters, dont la plume acérée saisit nos paroles avant même qu'elles soient prononcées. Ils sont présents partout et presque tout puissants. Si nous prenons les ailes du matin pour fuir jusqu'aux extrémités de la terre, ils sont là. Nous les rencontrons dans les forêts vierges de l'Afrique, ils nous attendent en embuscade dans les steppes du Colorado, et si nous réussissons à atteindre le pôle magnétique, ils y sont aussi. Puissent leur vision et leur bonté être à la hauteur de leur art, et puisse qu'à l'assemblée du ciel aucun journaliste ne soit exclu. »

— Alors, murmura un malicieux député, si les journalistes vont en Paradis, qui donc n'y sera pas ?

Nos amis de Dijon. — Dimanche matin, arriveront à Lausanne deux sociétés dijonnaises, la « Fanfare de Dijon » et la « Lyre dijonnaise », société chorale. Elles seront reçues par la Fanfare française de Lausanne et des délégations de l'Union instrumentale et de l'Union chorale.

Les deux sociétés de Dijon donneront l'après-midi, dès 2½ heures, un grand concert dans les jardins du Casino-Théâtre.

Hélas ! — Dis-moi donc comment tu as appris à connaître et à aimer ta femme ?

— Je te dirai que j'ai appris à la connaître seulement après l'avoir aimée.

LES CHOSSES QUI S'EN VONT

La route qui de la place St-François, à Lausanne, conduit au carrefour d'Etraz et de Martheray, par le haut de la promenade de Derrière-Bourg, était il y a un mois encore une des voies les plus pittoresques et les plus agréables qu'on pût trouver bien loin à la ronde. Son charme, elle le devait à ses jardins en gradins, montant de la chaussée jusqu'au seuil de l'ancienne Banque cantonale, par dessus les vestiges du mur d'enceinte de la ville. Ces jardins n'eussent guère fait honneur à des maîtres en horticulture : ils étaient un peu négligés ; mais de là précisément venait le soupçon d'agreste poésie qu'ils jetaient dans ce quartier du commerce et de la finance. Songez donc : trouver à deux pas de banales « maisons de rapport », des herbes folles, des arbres qu'on n'émoude pas, des taillis pleins de chants d'oisillons ! C'é-

tait trop beau pour durer. Un jour, des spéculateurs mirent la main sur cette sorte d'oasis, et maintenant elle est déjà anéantie aux trois quarts. A sa place, ils vont percher une nouvelle rue, édifier un hôtel, un « Grand Hôtel » naturellement, flanqué d'autres bâtisses d'aspect tout aussi peu champêtre. Ces bonnes gens sont dans leur droit ; ils se disent avec raison qu'on ne se nourrit pas de la vue des paysages et que, ayant acquis, à beaux deniers comptants, un coin du vieux Lausanne, ils peuvent en faire ce qu'il leur plaît.

Qu'ils nous permettent cependant de regretter ces choses qui s'en vont, comme nous déplorons la mort d'un ami. Il y avait en elles, indépendamment de leur grâce propre, des bribes d'histoire locale dont plus rien dorénavant ne rappellera le souvenir. L'hôtel de la Banque cantonale, à qui ses deux tourelles carrées donnait un certain air de manoir, avait appartenu à Benjamin Constant, l'auteur d'Adolphe, l'ami de M^{me} de Staël et de la belle M^{me} Récamier. C'est là aussi que Louis Ruchonnet eut son étude d'avocat, le « grand bureau », comme on l'appelait, à l'époque où il avait pour stagiaires ceux qui devinrent le conseiller fédéral Marc Ruchet, le juge cantonal Monod, le juge fédéral Soldan, le conseiller d'Etat Virieux, le conseiller fédéral, puis directeur de l'Office international des Postes, Eugène Ruffy, pour ne citer que les plus connus. Des croisées ouvrant au midi, L. Ruchonnet, qui fut toujours un grand admirateur de la nature, aimait à contempler le radieux tableau des Alpes et du Léman.

Le dernier pan de cette maison est tombé cette semaine sous la pioche des démolisseurs. Il ne subsiste rien non plus de la campagne Le Pérityle, où était logé le Conservatoire de musique ; une profonde excavation montre seule le lieu où se formèrent tant de pianistes, petites et grandes. Autour de ce trou vont et viennent les attelages, emmenant les lourdes poutres, les moëllons, la terre végétale et les plâtras. Ce spectacle passionne les badauds ; ils trouvent même qu'on ne déblaye pas assez vite, tant ils ont hâte de voir surgir des constructions bien modernes, avec des balcons en béton et des fenêtres régulières, s'alignant dans le bel ordre des baies d'une fabrique ou d'une caserne.

A l'ouest de ce chantier, s'étagent encore les terrains de quelques vieux petits jardins, ornés çà et là de pavillons de pierre dans le goût du XVIII^e siècle. Au lieu de corbeilles de fleurs assorties selon les saisons et de pelouses proprement peignées, on y voit, dans un ravissant dé-

sordre, une végétation qu'on a laissé pousser librement. Jusqu'à quand cette verdure caressera-t-elle les yeux des passants ? Déjà, nous avons entendu l'autre jour un particulier s'étonner de ce qu'il appelait « une folie » et souhaiter que des édifices donnant du 10% vinssent bientôt remplacer ces arbres enchevêtrés et ces murs moussus qui ne sont d'aucun revenu ! Remercions plutôt le propriétaire à qui sa fortune permet de nous conserver ces jolies choses, et disons-nous bien qu'une cité en mal de croissance se transforme toujours assez rapidement et que nous ne risquons pas d'échapper au règne de la ligne droite, des grands cubes de maçonnerie, des façades uniformes et de tout ce qui peut faire le bonheur des brasseurs d'affaires.

V. F.

BÈCAN ET LA GUIERRA

DAU SONDERBON

Vo vo z'ein rappellâ prau de clia guerra qu'on lâi a de la guerra dau Sauderbon et que l'a été fête ein quarante-sat. Lâi a bin dâi vilhio que l'ant été dobedzî de lâi allâ, mîmameint lo gènèrat Dâofor de Dzenèva que l'a chautâ su son ruque bllian (on crâno tsévan que l'avâi z'u été primâ dein lè concou), et pu... dzibye ! hardi ! ein-an lè sordat de noutron payî ! Faillâi-vère lè Dzorâtâ : ie martsîvant âo pas ein tsanteint dâi tsanson de la Dîme ! Et clia dau vegnoubllo, de pè Alio, d'Yvorne, dau Dèzalâ, de pè Lavaux, La Coute : ie portâvant crâneameint lau pètàiru et po lo bin bourrà l'avant prâi dâi mouf de folhie de vegne que l'avant z'u la maladi, vo sède prau, clia sepeint de dhî-iôme, de mille d'iôme et ne sè pas dièro d'autro d'iôme. Et clia que de Lozena ! Crè nom, quai corps ! L'avant ti onna cocardâ que l'avant atsetâie vè Grosse-Griffe. Mîmameint lè tot villio lè z'avant accompagnî tant que pè vè Ferdinand, ie lau z'avant payî on verro et bramâvant tant que pouâvant :

Nous avons voulu suivre le cortège,
Pauvres vieux qui n'ont plus le cœur bien gai !

Lè cein que lau baillîve dau corâdzo et quand lo gènèrat Dâofor lau z'avâi fè clia tant biau discou iô sè desâi po fini : « Respet pour vous, soldats du plus beau canton de la Suisse romande, après Neuchâtel et Genève. Si on ne m'élèveait pas déjà un monument là-bas, à l'autre bout du lac, c'est à Lausanne que je voudrais en avoir un. Vous ferez votre devoir, comme vos pères ont fait le leur à Grandson, à Morat, et comme

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

Le grand persécuté.

Le moineau est le grand persécuté. Il s'en moque et ne s'en porte pas plus mal. Il ne s'émue ni des traits qu'on lui décoche, ni de la chasse acharnée qu'on lui fait. Le moineau est philosophe. S'il a des défauts, le moineau a aussi des qualités et M. Cunnisset-Carnot a beau jeu de prendre sa défense dans ses propos campagnards du « Temps ». Donnons-lui la parole :

« L'activité du moineau se partage en deux périodes, l'une allant du commencement du printemps à la fin de l'été, et l'autre comprenant l'automne et l'hiver ; que tant que dure la première, l'oiseau ne nous rend que des services et qu'il ne se les fait rémunérer que dans la seconde.

» Prenons le moineau durant le printemps et l'été. De quoi vit-il pendant ce temps-là ? Il est omnivore, peu difficile sur le choix de ses aliments et il jouit, c'est entendu, d'un magnifique appétit. Mais il ne fait aucun tort en ce moment de l'année aux céréales, pour cette raison décisive qu'il n'y en a pas encore en graine ; s'il y en avait, pas de doute, il se jetterait dessus comme il le fera un peu plus tard,

mais encore une fois il n'y en a pas, et il faut bien qu'il s'en passe. Sur quoi donc alors s'exercent ses ravages ? Sur les autres grains, mais lesquels ? Il y a bien des années déjà que je regarde, que j'observe la tenue des moineaux dans mon potager, surtout vis-à-vis des menus fruits et légumes qu'on l'accuse d'apprécier, tels que les petits pois et les fraises, et je proteste énergiquement contre l'accusation. Jamais, au grand jamais, je n'ai vu un moineau toucher une fraise ni dévorer un pois vert.

» Cela, c'est un terrain solide, sur lequel je sens que je puis m'appuyer en toute sécurité. Mais il en est un autre qui est glissant et dangereux, je le sais bien, oui : la question des cerisiers. Là, il n'y a qu'à baisser la tête, car le pauvre moineau n'est plus défendable ; sa culpabilité est écrasante, il se paie en cerises toute la bonne besogne qu'il a faite pour nous contre les insectes. Une colonie de moineaux lâchée sur un cerisier au bon moment des fruits n'en laissera pas un sur l'arbre, — de ceux qui seront mûrs du moins : car s'il est gourmand et goulu, il sait du moins choisir ses morceaux et il ne touchera pas une cerise verte. Je ne puis donc pas plaider « non coupable », et je dois me borner aux circonstances atténuantes.

» Il faut voir, en revanche, les hécatombes d'insectes qu'il massacre pendant cette période printanière durant laquelle, encore une fois, aucune graine ne peut tenter sa voracité et où les aubaines, à la campagne du moins, sont fort rares pour lui !

A la ville, il trouve sur le pavé des rues des comestibles innombrables et variés, sur lesquels je ne m'étends pas, vous sentez pourquoi ; malgré cela il fait encore ce qu'il peut contre les insectes des jardins et des squares. Regardez, lorsque l'année est féconde en hannetons, ce qui arrive à peu près tous les quatre ans, et qu'ils envahissent jusqu'aux arbres des grands boulevards parisiens : vous verrez par terre des myriades d'élytres arrachées à leur dos par les moineaux qui ont pris les insectes pour les porter à leurs petits et ont enlevés ces ailes cornées peu savoureuses et trop dures à leurs petits gosiers. Jugez de ce que doivent dévorer d'insectes nos pierrots qui, de mars à fin juillet, n'ont pour ainsi dire rien autre chose pour se nourrir.

» On a essayé de calculer combien un couple de moineaux, qui a six à dix petits à nourrir, pouvait détruire d'insectes dans une journée ; on a avancé des chiffres ; je ne les reproduis ni ne les discute, car je les crois fort hypothétiques, en raison des circonstances si diverses et si constamment variables qui peuvent restreindre ou décupler l'activité des oiseaux. Retenons ceci, qui est tout en faveur du moineau, que pendant plusieurs mois, presque la moitié de l'année, il ne se nourrit pour ainsi dire que d'insectes. Ensuite, pardonnons-lui de prélever durant l'autre période une légère dîme sur la récolte qu'il a si vaillamment protégée.

» Dame ! il la malmène, c'est sûr, et il la traite

vos fils feront quand ils borderont la frontière en septante contre les Allemands à Q. Nod-Molke. Inspirez-vous de leur exemple et criez avec moi : A nos aïeux, passés, présents et futurs ! Qu'ils vivent ! »

L'arâi faliu ôtre clli tredon de noutrê sordat, clliau bouellâie : « Vive noutron gènèrat ! Vaincre aô mourî, lâi a pas à repiâ. » Et pu, route, contre le Sonderbon, que l'êtâi dan pè vè Fribo, iô on vèyâi ti lè z'ennemi que pètavant minço ein ouyeint arrevâ lè Vaudois, principalement quand lè que l'ant recogniu avoué leu lo grand Bècan que l'êtâi on tot terribillio, et que n'avâi pouâre de rein que de la pudra. L'a faliu coumeincî à terf lè z'on contre lè z'autro, que ma fâi lè balle sè mettânt à subyâ âi z'orollie de Bècan ein faseint onna musiqua que stisse ne cougnessâi pas oncora. Assebin, sè fassâi tot petit, quemet on tsat quand l'è accarati dèso on lhi et qu'on preind lo mandzo de la remèce po lo fère saillî.

Vaitè qu'on arreve dè couûte onna carrâio, iô que mon Bècan lâi s'è einfâte ein trasseint tant que pouâve èteindre po lâi sè catsî. Ma lo gènèrat Dâofor l'avâi yu et lâi crie :

— Hè ! lè davau, Bècan, te tè sauve !

— Diabe lo pas, gènèrat, que lâi répond Bècan, ma mè tiro on bocon levè, câ, vâide-vo, su tèllameint ein colère... que lè tyèri ti !

MARC A LOUIS.

DU CHAPEAU AU SOULIER

DISCOURONS un peu, voulez-vous, sur l'homme habillé ou, en d'autres termes, sur ses vêtements ; commençons par la tête : à à tout seigneur, tout honneur !

La mode a assigné le premier rang, parmi les coiffures masculines, au chapeau de soie, ce disgracieux tuyau de poêle de forme et de hauteur variables, qui recouvre incomplètement la tête, ne protège ni les yeux ni les oreilles, comprime le front et vous dote d'une belle et bonne céphalalgie ; il eût été certes difficile d'inventer un couvre-chef moins pratique, mais sans lui, l'entrée dans le grand monde vous est interdite. Rien de tel, en été, qu'un chapeau de paille à larges ailes et, en d'autres temps, un pochard en feutre ou une casquette en étoffe. Si la main du temps s'est appesantie sur votre cuir chevelu en le déboisant de fond en comble, prémunissez-vous sans retard, à l'aide d'une perruque, contre les ophthalmies, les névralgies et les coryzas qui dresseront tôt ou tard leurs batteries contre votre chef désarmé.

comme si elle était son bien propre. Il sait préparer, pour l'exploiter, de véritables expéditions. Dès que les céréales sont mûres — fin juillet pour le blé, mi-août pour l'orge et l'avoine, dans notre pays — on le voit en organiser le pillage. On ne va pas fourrager individuellement, en égoïste, chacun pour soi, non ; il semble que la gent friquette voie dans la maturité enfin arrivée des graines une sorte d'occasion publique de réjouissances, quelque chose comme jadis les fêtes de Cérès à Rome. A ce moment unique et qu'il faut saisir, les diverses tribus de moineaux du village, qui vivent toujours si nettement séparées dans un état de quasi-hostilité permanent, oublient leurs divisions. C'est vraiment curieux de les voir faire. Les oiseaux sont nerveux, agités ; dès la pointe du jour ils volent plus activement que de coutume, des émissaires vont, viennent d'un toit à l'autre, s'arrêtent à chaque arbre, à chaque pignon, et entament avec les moineaux sédentaires d'interminables palabres. Des groupements se font, des bandes se forment, se mêlent, puis à un moment donné, peut-être sur un signal de quelque vénérable doyen, l'armée entière s'envole, gagne la campagne et disparaît sous le drapeau des blés mûrs. Là, les becs acérés travaillent ferme, je vous en réponds ; les épis sont vite épluchés et dépouillés jusqu'à la tige. On ne s'arrête que quand il n'y a plus moyen de faire entrer un grain dans les gésiers distendus. Alors la bande s'envole et va paisiblement digérer dans

O vous dont le crâne est nu comme un plat d'argent, nu comme un mur d'église, nu comme les discours d'un académicien, ne dépensez pas vos deniers en pommades plus ou moins phylloxères, car leur propriété la mieux démontrée consiste à déraciner le peu de poils que la nature vous laisse ; croyez-moi, abandonnez toute espérance vous qui vieillissez, et contentez-vous modestement de la toison d'autrui, quand bien même vous imiteriez le geai se parant des plumes du paon. A l'égal de toute chose ici-bas, la perruque a son bon et son mauvais côté ; c'est du moins ce que nous révèle le procès en diffamation qui amena jadis un coiffeur et un perruquier à la barre d'un tribunal. L'un des deux artistes capillaires, M. Prêchard, avait adopté pour enseigne un tableau figurant Absalon suspendu à un arbre par les cheveux, avec ce quatrain :

Passants, contemplez la douleur

D'Absalon pendu par la nuque.

Il eût évité ce malheur

S'il eût porté perruque.

L'autre, M. Lionel, dans l'intention de nuire à son confrère, accrocha aussitôt au-dessus de sa porte une enseigne représentant un homme en train de se noyer, qu'un passant charitable veut sauver en le saisissant par les cheveux ; mais, ô malheur ! ceux-ci étaient postiches, aussi l'image est-elle accompagnée de cette devise :

Quand même vous seriez payé,

N'en couvrez jamais votre nuque,

Il n'eût jamais été noyé

S'il n'avait pas porté perruque.

Les Orientaux, en cela plus sages que nous, ne garantissent point leur cou contre les vicissitudes atmosphériques ; pour eux : vogue la galère ! nos cravates, nos cols et nos cache-nez ont en effet le grand inconvénient de rendre la peau délicate, si bien que, lorsque accidentellement le cou se trouve à découvert, le froid fait des siennes et crac, vous voilà avec une esquinancie ou une laryngite. Les cravates ou les cols trop rigides ou trop serrés gênent la circulation et déterminent, chez les vieillards surtout, des congestions ou même de véritables apoplexies. Je ne parlerai que pour mémoire de la fatale invention d'un Américain qui, dans un but d'économie de blanchissage, imagina des faux-cols droits dits poignards, en tôle émaillée. L'inventeur, un beau jour, en entrant dans une taverne dont la porte était trop basse pour sa haute taille, heurta si violemment de la tête que les pointes de son faux-col en tôle lui ouvrirent les carotides, et mort s'en suivit.

l'ombreuse épaisseur de quelque arbre bien feuillu ou de quelque haie serrée, sans cesser de piailler et de palabrer, comme c'est la coutume des moineaux.

» Mais ce repos est de courte durée ; la digestion est vite faite chez les oiseaux, et le second service est attaqué moins d'une heure après le premier. Cela continue ainsi jusqu'au soir. Alors, on rentre sans se presser, par étapes, l'aile un peu lourde, en se donnant rendez-vous pour le lendemain matin. Si même le temps est beau et sûr, on ne revient pas au village, on campe sur la position pour être plus tôt prêt à se mettre à table dès le point du jour. Certes, cela va vite avec une exploitation aussi activement organisée ; mais heureusement, cela ne dure guère, sans quoi les moissonneurs ne trouveraient plus que la paille à leur arrivée ! Celle-ci ne tarde point, car le moment de la récolte est le même pour nous que pour les moineaux. Voici le blé par terre ; nous aurons bien encore quelques pilleries parmi les javelles, mais les grands vols organisés ne se reproduiront plus, et ce sera seulement par la disette d'hiver qu'on verra des bandes se reformer pour aller attaquer les meules de céréales laissées en dehors des habitations. D'ici là les oiseaux glaneront ce qui est tombé par terre tout en recommençant la chasse aux insectes ; ce n'est que trop juste, et personne ne protestera.

» En somme et en réalité le mal n'est pas bien grave et le mieux encore est de laisser les moineaux tranquilles. »

CUNISSET-CARNOT.

Les bretelles sont de beaucoup préférables aux ceintures et à plus forte raison aux courroies en cuir qui, comprimant la base du thorax, sont préjudiciables à la respiration et à la digestion et engendrent facilement des hernies. Quant aux pantalons, gilets et habits, on les dotera d'une ampleur suffisante pour qu'ils ne gênent pas le jeu des muscles et des viscères ; les vestes ont ceci de défectueux qu'elles laissent la porte ouverte aux lumbagos ; elles doivent donc céder le pas aux vestes à pans. Chacun connaît, par expérience, les fâcheux effets résultant du froid et de l'humidité des pieds ; ces deux bases de sustentation s'évertuent à transpirer avec un zèle digne d'un plus noble but, c'est pourquoi l'hygiène nous impose le devoir de changer très fréquemment de bas ; plutôt que d'endurer le froid, je ne balancerais pas à imiter la conduite de Malherbe. « Le poète Malherbe, raconte M. Lorédan Larchey, était un frileux célèbre. Il avait toujours les jambes gelées et il en était venu à chausser tellement de bas que, pour n'en pas mettre plus à une jambe qu'à l'autre, il les comptait en laissant tomber des jetons dans une écuelle. Une fois la jambe gauche munie, il n'avait plus qu'à reprendre chaque jeton pour venir à bout de la droite. Ce mode était compliqué. Sur les conseils de Racan, Malherbe le simplifia en faisant broder sur chaque paire une lettre de l'alphabet. C'était une sorte d'Alphabet-Réaumur, et, par un grand froid, on entendit Malherbe se vanter d'en avoir jusqu'à L. » A moins d'être vulnérable autre part qu'au talon, probablement que Malherbe vivrait encore, au même titre que lord Palmerston, s'il avait usé des chaussettes de M. Lacroix ; voir l'affiche ci-contre, placardée il y a quelques années sur les murs de Londres : « Lord Palmerston ! Tout le monde sait que la mort de cet illustre homme d'Etat a été la conséquence d'un froid causé par des pieds humides. Ce malheur ne serait pas arrivé si le noble lord avait porté des chaussettes de crin hydrofuge de Lacroix. Prix : 2 schellings, 6 pences. »

Je pose en fait que la jarretière est la mère des varices et la grand-mère des ulcères variqueux ; les jarretières devraient être absolument proscrites comme inutiles ou nuisibles : inutiles, si elles ne serrent pas assez, nuisibles si elles serrent trop ; je sais bien que cette idée pénétrera difficilement dans le cerveau des vieilles femmes, mais enfin, une fois averties, qu'elles fassent à leur tête et leurs jambes en pâtiront.

D'aucuns ont prétendu que le mot cordonnier signifie : qui donne des cors ; quoi qu'il en soit de cette étymologie, il n'est que trop positif que les oignons et les durillons sont issus de la cuisse, non de Jupiter, mais des savetiers. Sous prétexte de nous façonner un pied mignon, ces artistes au petit pied nous l'étreignent dans une étroite prison de cuir nommée botte ou bottine, et nous avons la faiblesse d'être complices de ces mauvais traitements ; comme toujours, nous préférons souffrir pour être beaux. A propos de bottes, ce genre de chaussure, inventé en l'honneur de la cavalerie, est avantageux en ce sens qu'il protège à la fois les jambes et les pieds contre les atteintes de l'eau, du froid et des violences extérieures ; ajoutons, pour terminer ce sujet éminemment terre à terre, qu'il est bon, par les temps pluvieux, d'adapter à la chaussure une semelle intérieure en liège.

D^r BARNAUD.

« Lumen » — C'est, chaque soir, foule au Cinéma de la rue du Grand-Pont. La température élevée que nous avons depuis quelques jours ne retient pas les visiteurs. Ceux-ci s'en vont, au contraire, chercher le frais au Cinéma « Lumen », tout en se délassant au défilé sur l'écran de scènes toujours intéressantes et d'une parfaite netteté.

Redaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.